

FINANCES LOCALES - APPROFONDISSEMENT



Objectifs de la formation

Analyse des structures budgétaires, analyse rétrospective, analyse par les ratios, analyse bilancielle, mise en œuvre de la prospective financière



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Analyser la structure budgétaire de la collectivité
- Évaluer la situation actuelle
- Être en capacité de faire une analyse rétrospective et prospective.
- Avoir une stratégie grâce à une analyse prospective.

Pour qui ?



Public concerné

- Elus locaux
- Collaborateurs d'élus
- Chargés de communication d'élus



Prérequis

- Être élu ou être au service d'élus locaux

Modalités pratiques



Durée - Délais d'accès – lieu de formation

- Durée : 1 jour – 6 heures – horaires 9h/12h-14h/17h – Samedi 20 janvier 2023
- EDOF/CPF/DIF élu : toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, 15 jours calendaires avant le 1^{er} jour de formation.
- Mairie de Calais – Place du soldat inconnu – 62107 Calais



Format

- Formation en présentiel – 1 à 15 personnes



Tarif

- DIF élu : 400 € TTC/élu – Intra 1 890 €/Formation



Accessibilité : Nous mettons tout en œuvre pour permettre un accès au public en situation de handicap. Dans le cas où une personne bénéficiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, une annexe à la présente convention serait remplie et signée par la personne bénéficiaire et le prestataire de formation. Un retour d'expérience serait ensuite mentionné à la fin de la formation, en vue d'amélioration.

Parcours pédagogique**Méthodes & supports pédagogiques**

- Méthode pédagogique active : 1 journée de formation alternant exposé stratégique du formateur, exemples, échanges et mises en situation
- Support de formation numérique remis aux participants à l'issue de la formation
- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et paperboard

**Programme de formation****I – LES RESSOURCES COMMUNALES RELATIVES AUX TRANSFERTS ET DOTATIONS****1-1 Les prélèvements sur les recettes de l'État**

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et ses composantes
- Les autres dotations de fonctionnement (DSI et Dotation Élu Local)
- Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

1-2 Les crédits liés aux relations avec les Collectivités Territoriales

- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- La Dotation Politique de la Ville (DPV)
- La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)
- Les autres dotations

1-3 Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**II – L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES****2-1 Principes de mise en place des reversements de fiscalité****2-2 Transferts de charges et de recettes****2-3 Modalités d'évaluation des charges et Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées****III – LES PRINCIPES DE L'ANALYSE FINANCIÈRE****3-1 Les structures financières****3-2 Les ratios relatifs à l'équilibre financier****3-3 Les ratios relatifs à l'effort d'équipement****3-4 Les ratios d'endettement****3-5 Les ratios de fonctionnement****3-6 Les ratios obligatoires de la loi du 6 février 1992****Intervenant****Eric SCARAZZINI ou Stéphane LEFEBVRE**

Formateurs

**Evaluation**

- Evaluation des acquis de la formation au fil de la journée de formation
- Evaluation de la satisfaction des participants
- Remise d'une attestation de formation

μ Statistiques de cette formation :

- Indicateurs résultats : du 01/01/2024 au 31/12/2024
- Nombre de bénéficiaires de la formation : 1
- Nombre de retours de questionnaires de satisfaction : 1
- Taux d'abandon : 0
- Taux de satisfaction : 100 %

V2_20052024



Agréé par le ministère pour la formation des élus